



**Syndicat Mixte d'Aménagement des
Bassins Aume-Couture, Auge et Bief**

Maison de l'eau
16140 Saint Fraigne
☎ 05.45.21.01.91

f.devautour@smabacab.fr

St Fraigne, mercredi 17 août 2022

Procès-verbal de réunion

Comité Syndical

Lundi 08 Août 2022, 18h30 à la maison de l'eau.

La séance prévue à 18h30 à la maison de l'eau, comportait l'ordre du jour suivant :

A l'ordre du jour :

- Installation du comité syndical ;
- Election du Président ;
- Composition du bureau et fixation du nombre de vice-présidents ;
- Election des Vice-Présidents ;
- Délégation du comité syndical au président ;
- Indemnité des élus ;
- Election de la Commission Appel Offre/mapa ;
- Désignation des délégués au syndicat mixte Charente Eaux ;
- Adhésion et désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant à l'ATD 16 ;
- Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à l'EPTB Charente.

Délégués présents :

Titulaires Mesdames MARCHET/ BAUDRIT/ WILKINSON/ Messieurs
COMBAUD/MEGRET/TRILLAUD/TYRE/DEVAUTOUR/BORNE/CAILLAUD
CAILLER/BERTRAND/SALAMAND/ROY/GASTARD/ANDRE/DANJOU/
TRICOIRE/MEUNIER/BRISSENAUD/BARONI/MEGRET/SALAMAND/
AUGIER/BOREL/RIVAUD/MONTIGNY/BALLAND/PROUST/CACLIN/MERCIER/
RACINE/CAQUINEAU/TEXIER

Suppléants Madame GUERET/Messieurs BOULNOIS/ AUBINAUD

Pouvoirs

Présents à titre consultatif :

Monsieur BLANCANT Julien (SMA BACAB)
Madame DEVAUTOUR Florence (SMA BACAB)

Introduction

La séance débute à 18h30. En introduction, Monsieur **BLANCANT** prend la parole pour présenter à l'assemblée le nouvel agent recruté Monsieur **MOUCLIER Arthur**, sur le poste devenu vacant suite à la mise en disponibilité de Monsieur **FAVARD Morgan**. Monsieur **MOUCLIER Arthur** prend la parole pour se présenter puis quitte la séance.

Monsieur **ROY** président par intérim, demande aux élus de se lever afin de procéder à une minute de silence en hommage à Monsieur Franck BONNET décédé brutalement le 4 juillet 2022.

Monsieur **ROY** fait lecture des élus siégeant au SMA BACAB.

Installation du comité syndical

Monsieur **ROY** fait appel au doyen d'âge, Monsieur **BORNE**, pour tenir la séance d'élection du nouveau président du SMABACAB ; Madame **Isabelle BAUDRIT** et Monsieur **GASTARD Patrick** sont désignées comme assesseurs.

Monsieur **BORNE** appelle les candidats ; seul Monsieur **AUGIER** se présente.

Monsieur **BORNE** invite à procéder au vote à bulletin secret.

Après dépouillement, Monsieur **AUGIER Christophe** est élu Président avec 35 voix pour et 2 votes blancs, et est immédiatement installé.

Monsieur **AUGIER** prend la parole, remercie l'assemblée pour sa confiance, et explique vouloir continuer à travailler dans l'intérêt des milieux aquatiques, enjeux qui pour lui est d'utilité publique.

Monsieur **AUGIER** donne la parole à madame **DEVAUTOUR** pour faire lecture de la charte de l'élu local.

Fixation du nombre de vice-présidents

Monsieur **AUGIER**, explique que le bureau était composé de 4 vice-présidents, et propose de maintenir ce nombre.

Monsieur le Président procède donc au vote pour que le nombre de vice-président soit de 4 membres. Le vote est effectué à main levée, l'ensemble des délégués approuve la décision.

Election des vice-présidents

Monsieur **AUGIER** rappelle au comité syndical la liste des vice-présidents sortants, à savoir :

- Monsieur Francis ROY (finances, gestion du personnel)
- Monsieur Christophe TYRE (travaux, suivi des milieux aquatiques, gestion de la zone humide)
- Monsieur Emmanuel CAQUINEAU (Matériel et infrastructures, Véhicules)
- Monsieur Christophe AUGIER (site internet, communication, assurance)

Les délégués sont appelés à voter successivement pour les vice-présidents sous contrôle des assesseurs.

Premier vice-président : Monsieur Francis ROY est candidat. Monsieur Francis ROY ayant obtenu la majorité absolue (37 voix), est proclamé 1^{er} vice-président et est immédiatement installé.

Deuxième vice-président : Monsieur Christophe TYRE est candidat. Monsieur Christophe TYRE ayant obtenu la majorité absolue (37 voix), est proclamé 2^{ème} vice-président et est immédiatement installé.

Troisième vice-président : Monsieur Emmanuel CAQUINEAU est candidat. Monsieur Emmanuel CAQUINEAU ayant obtenu la majorité absolue (37 voix), est proclamé 3^{ème} vice-président et est immédiatement installé.

Quatrième vice-président : Monsieur Renaud COMBAUD est candidat. Monsieur Renaud COMBAUD ayant obtenu la majorité absolue (37 voix), est proclamé 4^{ème} vice-président et est immédiatement installé.

Monsieur **AUGIER** donne lecture à l'assemblée de la liste des vice-présidents élus, et des délégations qu'il souhaite leur accorder :

- Monsieur Francis ROY (finances, gestion du personnel)
- Monsieur Christophe TYRE (travaux, suivi des milieu aquatiques, gestion de la zone humide)
- Monsieur Emmanuel CAQUINEAU (Matériel et infrastructures, Véhicules)
- Monsieur Renaud COMBAUD (site internet, communication, assurance)

Composition du Bureau

Monsieur **AUGIER** poursuit la réunion par la désignation des membres du bureau. Ces derniers auront en charge différentes délégations et seront informés pour discuter de l'ordre du jour avant chaque comité syndical. Monsieur **AUGIER** indique que, conformément aux statuts du SMA BACAB, le bureau comprend le Président et les 4 vice-présidents, et un élu issu du territoire de chaque CDC adhérente.

Monsieur le Président met au vote la composition du bureau qui est votée favorablement à l'unanimité avec 37 votes pour. Ainsi les membres du bureau sont :

- Monsieur **Christophe AUGIER** (Président)
- Monsieur **Francis ROY** (Vice-président)
- Monsieur **Christophe TYRE** (Vice-président)
- Monsieur **Emmanuel CAQUINEAU** (Vice-président)
- Monsieur **Renaud COMBAUD** (Vice-président)
- Monsieur **Christian MEGRET** (CDC Cœur de Charente)
- Monsieur **Bernard SALAMAND** (CDC du Rouillacais)
- Monsieur **Jean-Michel MEUNIER** (CDC Val de Charente)
- Monsieur **Eric RACINE** (CDC Mellois en Poitou)

Monsieur **Didier BOREL** (CDC Vals de Saintonge)

Délégation du comité syndical au Président et au Bureau

Monsieur **AUGIER** expose que dans un souci d'efficacité et de réactivité, en application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président, les vice-présidents ou le bureau dans son ensemble peuvent recevoir des délégations.

Monsieur **AUGIER** donne parole à Madame **DEVAUTOUR** Florence pour lire la délibération contenant les délégations faites au Président et au bureau. Le comité se prononce en faveur de l'adoption de la délibération à l'unanimité.

Indemnité des élus

Monsieur **AUGIER** continue l'ordre du jour et présente les indemnités des élus. Ces indemnités sont en fonctions de la population du SMABACAB et s'élèvent aux montants suivants :

- Président → 25,59% soit 1030.13 € brut/mois
- Vice-président → 10,24% soit 412.21 € brut/mois

Le président met au vote ces montants qui sont approuvés à l'unanimité.

Election de la commission d'appel d'offre/mapa

Monsieur le Président informe de la nécessité de désigner des membres pour la commission d'appel d'offre et MAPA ; pour simplifier les démarches au sein de la collectivité, il propose que les deux commissions soient composées des mêmes délégués. Monsieur le Président appelle les délégués intéressés pour intégrer ces commissions. Aucune candidature n'est manifestée, Monsieur **AUGIER** propose que le Président et les vice – Présidents soient les titulaires. Pour les suppléants, les élus volontaires ont été intégrés.

Le comité syndical approuve à l'unanimité les membres qui sont les suivants :

Titulaires
Monsieur AUGIER Christophe
Monsieur ROY Francis
Monsieur CAQUINEAU Emanuel
Monsieur TYRE Christophe
Monsieur COMBAUD Renaud

Suppléants
Monsieur BALLAND Cyril
Monsieur SALAMAND Bernard
Monsieur CAILLER Julien
Madame MARCHET Christelle
Monsieur MEGRET Christian

Délégués Charente Eaux

Monsieur **AUGIER** se propose d'être titulaire et demande à Monsieur **Christophe TYRE** d'être le suppléant. Le comité syndical se prononce favorable à l'unanimité.

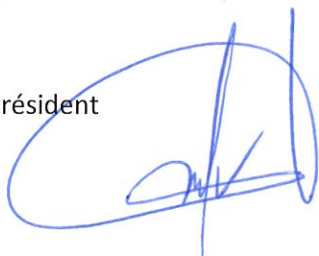
Délégués ATD 16

Monsieur **AUGIER** se propose d'être le titulaire et demande à Monsieur **Didier LAVERGNE** d'être le suppléant. Le comité syndical se prononce favorable à l'unanimité.

Délégué EPTB Charente

Monsieur **AUGIER** se propose d'être le titulaire et demande à Monsieur **Eric RACINE** d'être le suppléant. Le comité syndical se prononce favorable à l'unanimité.

Le président



Le secrétaire de séance

